



# Conseil d'Agglomération

**Mercredi 8 avril 2026**

---

## Procès-Verbal

CS 9602  
07300 MAUVES

accueil@archeagglo.fr  
04 26 78 78 78

Date et heure de publication : 24/04/2026 08:07:29

ARLEBOSC ARTHEMONAY BATHERNAY BEAUMONT-MONTEUX  
BOUCIEU-LE-ROI BOZAS BREN CHANOS-CURSON  
CHANTEMERLE-LES-BLÈS CHARMES-SUR-L'HERBASSE  
CHAVANNES CHEMINAS COLOMBIER-LE-JEUNE  
COLOMBIER-LE-VIEUX CROZES-HERMITAGE ÉRÔME  
ÉTABLES GERVAIS GLLUN LA ROCHE-DE-GLUN L'ARVAGE LEVINS  
MARGES MARSAZ MAUVES MERCUROL-VEAUNES MONTCHENU  
PALHARÈS PLATS PONT-DE-L'ISÈRE SAINT-BARTHÉLÉMY-LE-PLAN  
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FÉLICIEN SAINT-  
JEAN-DE-MAZOLS SAINT-VICTOR SÈCHERAS SERVES-SUR-RHÔNE  
TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VAUDEVANT VION

Vivre & Entreprendre **ICI**  
ARCHE Agglo.fr

Le 8 avril 2026 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle La Fabrique à Larnage sous la présidence de Monsieur Alain MESBAH-SAVEL, doyen de l'Assemblée.

**Etaient présents :** MM. Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, Pascal BAUDE, Mmes Emilie BENICOURT, Aurore BESSET-SUIFFET, M. Pascal BIGI, Mme Emeline BLANCHARD, MM. Jérôme BODIN, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Benoît BRANDELA, Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Mmes Christiane CHERAR, Catherine CHOL-BERTRAND, M. Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Bruno DARNAUD, Nicolas DAUJAN, Mmes Céline DEBHANE, Christèle DEFRANCE, Hélène DE MONTGOLFIER, M. Denis DEROUX, Mme Armelle DESLANDES, MM. Emmanuel DOCHIER, Bruno FAURE, Gilles FLORENT, Mmes Béatrice FOUR, Annie FOURNIER, MM. Benjamin GAILLARD, Jimmy GAILLARD, Michel GAY, Damien GOT, Mme Cécile GRUAT-LAFORME, MM. Jean-François GUEGUEN, Pierre GUICHARD, Rémy IAPTEFF, Olivier JUNIQUE, Jean-Luc LAQUET, Cyril LAURENT, Patrick LEYNAUD, Franck LIOTIER, Vincent MARGIRIER, Franck MENEROUX, Alain MESBAH-SAVEL, Georges MEYER, Mme Stéphanie NOUGUIER, M. Antoine PARIS, Mme Sandrine PEREIRA, MM. Gilles PERRIER, Jacques POCHON, Mmes Agnès PORTAL, Isabelle POUILLY, MM. Didier REBOULLET, Jean-Luc REYNAUD, Ludovic ROBERT, Gérard ROBERTON, Vincent ROBIN, Mme Véronique SALETTE, MM. Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Xavier TRAVERSE, Olivier VALETTE, Jean-Paul VALLES, Mme Amélie VIGNE, M. Jean-Christophe WEIBEL, Mme Chantal ZEIMET-BASSET.

**Avaient donné pouvoir :** Xavier ANGELI à Delphine COMTE, Amandine ECHASSERIEAU à Pierre GUICHARD, Soumaya BEN MAIMOUN à Agnès PORTAL

**Etaient représentés par leur suppléant(e) :** David BONNET

**Etaient excusés :** Fabrice LORiot

*M. Gérard ROBERTON, Maire de Larnage accueille le conseil communautaire et déclare :*

*« Mesdames, Messieurs les conseillers d'agglomération, Mesdames, Messieurs les agents de l'Agglomération, Mesdames, Messieurs,*

*C'est avec une grande fierté et une sincère émotion que je vous accueille aujourd'hui à Larnage, à l'occasion de cette séance d'installation de notre assemblée communautaire.*

*Je tiens tout d'abord à adresser mes félicitations à chacune et chacun d'entre vous pour votre élection le 15 mars dernier. Par votre engagement, vous avez accepté une responsabilité importante : celle de représenter nos concitoyens et de contribuer activement à l'avenir de notre territoire.*

*Notre communauté d'agglomération ARCHE Agglo, forte de ses 59 000 habitants, de ses 41 communes et de l'engagement quotidien de ses 309 agents, constitue un espace de coopération essentiel. Elle est le lieu où se construisent des projets concrets, utiles et ambitieux pour améliorer la vie de nos habitants.*

*Aujourd'hui marque une étape importante : celle de l'élection de la présidence et des vice-présidences. Ce moment démocratique est fondateur. Il doit être guidé par l'esprit de responsabilité, le respect mutuel et la volonté de servir l'intérêt général.*

*Je souhaite également saluer chaleureusement les agents de l'agglomération. Leur professionnalisme, leur engagement et leur sens du service public sont des piliers indispensables à la réussite de nos politiques. À*

*travers vous, c'est toute une équipe qui œuvre au quotidien, souvent dans l'ombre, pour faire vivre nos projets.*

*Dans un contexte où les défis sont nombreux — qu'ils soient économiques avec des baisses de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et de la DC RTP (dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelles), qu'ils soient environnementaux ou sociaux — notre capacité à travailler ensemble sera déterminante. Au-delà de nos sensibilités et de nos communes, c'est bien l'intérêt collectif qui doit nous rassembler.*

*Je forme le vœu que ce nouveau mandat soit placé sous le signe de la coopération, de l'écoute et de l'ambition pour notre territoire.*

*Je vous remercie de votre présence et vous souhaite à toutes et à tous une excellente séance.*

*Bienvenue à Larnage.*

*Je vous remercie. »*

*Applaudissement de l'assemblée.*

*M. Frédéric SAUSSET, Président sortant d'ARCHE Agglo déclare :*

*« Mesdames et Messieurs, Chers(ères) collègues, je m'adresse à celles et ceux qui viennent d'être élus(ues), tous les nouveaux maires, adjoints, conseillers municipaux, ceux qui ont renouvelé leur mandat, les agents d'ARCHE Agglo, le Conseil de développement, les Directeurs généraux d'autres communes également tous sont nombreux dans la salle certainement au-delà de 100,*

*Je veux vous dire combien il est agréable de faire un renouvellement de mandat qui sera le 3<sup>ème</sup> pour cette jeune agglomération de 9 ans, dans des conditions optimums en comparaison avec 2020 puisque le conseil communautaire d'installation s'était déroulé masqué et avait été particulièrement long.*

*Je déclare installé le conseil communautaire. Il s'agit d'un engagement municipal à l'intérieur de l'engagement communautaire puisque le bloc communal doit travailler ensemble. L'agglomération n'existe pas sans les communes et les communes ne peuvent plus faire grand-chose sans avoir l'appui de l'agglomération. Vous êtes là pour mettre en place les politiques publiques et voter assez rapidement sur des enjeux et décisions fortes sur de nombreux gros dossiers. Je vous souhaite de continuer à faire avancer cette jeune agglomération constituée de 3 bassins de vie qui a plutôt bien fonctionné toutes ces années.*

*Je remercie encore tous les élus(ues) ici présents qui comme moi ont décidé d'arrêter l'aventure mais qui vont la conserver dans le cœur et seront toujours très présents à observer la façon dont vous avancerez. C'est vous qui prenez la suite et je vous souhaite le meilleur pour ce mandat. Je vous remercie encore d'avoir choisi cet engagement public qui n'est pas facile car il prend du temps, qu'il contribue à compliquer la vie familiale ou professionnelle mais c'est un engagement important car il y a besoin de gens comme vous tous ici présent pour le pays.*

*Je remercie l'équipe dirigeante et je vous souhaite un bon vote, une bonne séance et à bientôt. »*

*Applaudissement de l'assemblée.*

*Frédéric SAUSSET appelle M. Alain MESBAH-SAVEL, doyen de l'assemblée pour assurer la Présidence.*

## **INSTALLATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Alain MESBAH-SAVEL, doyen de l'assemblée (article L.5211-9 CGCT) qui après avoir fait l'appel des Conseillers et lu les noms des Conseillers suppléants a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Le doyen a ainsi constaté que la condition de quorum est remplie :

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé :	<b>71</b>
Nombre de conseillers en exercice :	<b>71</b>
Nombre de conseillers présents à la séance ou représentés :	<b>67</b>

Chaque conseiller communautaire a reçu lors de l'émargement un boîtier de vote électronique **non nominatif** (2 boîtiers pour ceux qui ont reçu le pouvoir d'un autre conseiller).

*Un test des boîtiers de vote électronique est initié après les explications du prestataire. Un contrôle de chaque boîtier est effectué afin de constater que tous les boîtiers fonctionnent.*

Le doyen a ensuite invité le Conseil à choisir un secrétaire de séance et M. Pierre GUICHARD, benjamin de l'assemblée, a été désigné (article L.2121-15 du CGCT applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT).

### Constitution du bureau

Le conseil communautaire a désigné un assesseur : Jean-Paul VALLES

Le doyen a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président et a fait un appel à candidature en rappelant qu'en application de l'article L. 5211-2 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

<b>N°</b>	<b>NOM et PRENOM des CANDIDATS (Par Ordre alphabétique)</b>
<b>1</b>	<b>BOURJAT Laëtitia</b>
<b>2</b>	<b>COMTE Delphine</b>

*Le doyen invite les candidates à prendre la parole.*

*Laetitia BOURJAT déclare :*

*« Mesdames, Messieurs les conseillers communautaires, Mesdames Messieurs les Maires, Mesdames Messieurs les agents de l'Agglomération, mes chers(ères) collègues,*

*Aujourd'hui, il ne s'agit pas simplement d'élire une présidence et un bureau, il s'agit de choisir une méthode, une ambition et une ligne politique claire pour notre territoire. Je fais le choix de la proximité réelle, pas*

*de la proximité affichée. Cela signifie que chaque commune comptera vraiment. C'est pourquoi, je propose l'intégration d'un élu par commune au sein du bureau exécutif. Oui, cela change nos habitudes, oui cela bouscule nos équilibres mais c'est une exigence démocratique. Je veux une agglomération qui écoute, qui respecte et qui agit avec ses communes pas au-dessus d'elles. Cet engagement je le porte avec constance.*

*Elue sur la commune de Vaudevant depuis 2008, engagée au sein de l'intercommunalité depuis 2010 je connais la réalité de nos communes, leurs attentes, leurs contraintes et leurs équilibres. Dans le même esprit, nous irons sur le terrain pas pour une visite symbolique mais pour un véritable état des lieux commune par commune, compétence par compétence. Nous regarderons la réalité en face, sans détour, sans filtre, car le contexte nous oblige. Les incertitudes nationales et internationales sont fortes et nos habitants doutent, s'inquiètent.*

*Dans ce moment, nous devons être exemplaires. Cela passe par des actes concrets, Je propose donc de réduire les indemnités du Président et des Vice-présidents pour les aligner sur celles des intercommunalités comparables. L'engagement public ne peut pas être déconnecté de la réalité de nos concitoyens.*

*Mais être exemplaire ne suffit pas, il faut être utile. Utile pour nos entreprises locales qui créent de la richesse et de l'emploi. Utile pour nos artisans et nos commerçants qui font vivre nos centres-bourgs et nos villages. Utile pour nos agriculteurs qui nourrissent nos territoires et façonnent nos paysages. Utile pour les professions libérales et les professionnels de santé qui assurent l'accès au services essentiels. Utile pour les familles qui attendent des solutions en matière de parentalité et de petite enfance. Utile pour celles et ceux qui comptent sur un service public accessible et efficient. Utile enfin pour toutes celles et ceux qui entreprennent, qui investissent, qui prennent des risques et qui font vivre ce territoire au quotidien. Utile aussi pour préparer l'avenir.*

*Nous savons que nous avons des défis majeurs devant nous, l'aménagement de nos friches comme celle d'ITDT par exemple, la raréfaction du foncier économique, la nécessité de soutenir l'emploi local, de renforcer notre place dans les projets de développement économique comme Territoire d'industrie, l'Agence Auvergne Rhône Alpes entreprises. Nous aurons à débattre de la question de l'urbanisme. Je le dis clairement, nos communes doivent avoir la possibilité de conserver la maîtrise de leur développement. L'agglomération doit être un appui, pas une contrainte. C'est un équilibre que nous devons trouver avec responsabilité.*

*Nous devons aussi renforcer notre coopération avec l'ensemble des acteurs du territoire, telle qu'Ardèche Hermitage Tourisme et différentes structures et syndicat notamment les syndicats de rivière, essentiels pour la gestion de l'eau et la prévention du risque mais aussi le SCOT Rovaltain pour assurer une cohérence dans nos choix d'aménagement.*

*Mais nous ne réussissons pas seul, l'Etat, les collectivités Départementales et Régionale sont indispensables pour déployer efficacement nos politiques publiques. Nous devons travailler en partenariat étroit dans un esprit de complémentarité et non de concurrence.*

*A ce titre, je mesure pleinement les enjeux financiers et opérationnels qui sont les nôtres. Le budget de notre agglomération est d'un niveau comparable à celui que je gère au département de l'Ardèche dans le domaine de l'insertion. Cela impose rigueur, responsabilité et capacité à prioriser.*

*Nous devons également veiller à faire évoluer notre organisation interne, les services de l'agglo devront travailler davantage en transversalité, décloisonner leurs actions et mieux coordonner leurs interventions pour gagner en efficacité.*

*Dans cette organisation nous devons aussi reconnaître et renforcer le rôle structurant de nos pôles urbains. Ils sont des moteurs indispensables pour l'attractivité, le développement économique et l'accès aux services et doivent être pleinement intégrés dans notre stratégie d'équilibre territorial.*

*Nous devons également prendre toute notre place dans les transformations. L'innovation devra être au cœur de notre action et nous devons accompagner de manière concrète et maîtrisée, le déploiement de l'intelligence artificielle au service de nos services publics, de nos entreprises et de nos habitants.*

*Nous devons aussi intégrer pleinement les enjeux environnementaux dans chacune de nos décisions en protégeant nos ressources en particulier l'eau et en accompagnant les transitions nécessaires tout en restant attentif aux réalités de terrain. La question de la mobilité devra également être au cœur de notre action, faciliter les déplacements du quotidien, améliorer les connexions entre nos communes et renforcer l'accessibilité de notre territoire sont des conditions essentielles de son développement et de sa cohésion. Nous devons affirmer une stratégie claire en matière de développement touristique, en valorisant pleinement nos atouts, notamment le lac de Champos à St-Donat, véritable site d'attractivité pour notre territoire. Nous devons aussi agir pour tous les âges de la vie en renforçant nos politiques en direction de la jeunesse comme de nos aînés avec une attention constante portée à la qualité de vie, à l'accès aux services, à la culture et au lien social. Nous devons soutenir notre agriculture, protéger nos ressources et en particulier l'eau qui sera l'un des gros enjeux des années à venir.*

*Je veux également une agglomération qui fasse confiance à ses communes, cela passera par une coopération renforcée et des services partagés, construit avec les communes qui le souhaitent dans le respect de leurs besoins et de leurs spécificités.*

*Mais cela passe aussi par un changement de culture, moins de réunions, plus d'actions, moins de procédures, plus de résultats, plus de présence sur le terrain au contact direct des habitants.*

*Nous devons aussi regarder en face notre propre fonctionnement. Oui, il faudra réorganiser, oui il faudra rationaliser, oui il faudra évaluer nos politiques publiques.*

*Un audit d'organisation sera engagé car l'efficacité n'est pas une option c'est une responsabilité. Enfin, je veux que nous changions notre manière de décider. Trop souvent les décisions prises loin de la réalité. Demain chaque dossier à enjeu et chaque projet structurant feront l'objet d'échanges par bassin de vie en tenant compte des spécificités de chaque territoire avant toute décision.*

*Ma ligne est simple, remettre le terrain, les communes et les habitants au cœur de toutes nos décisions. Je ne vous promets pas la facilité, je ne vous promets pas l'unanimité permanente, je vous promets du travail, de la clarté et de l'engagement.*

*Je suis profondément ancrée dans ce territoire, je le connais, je le vis et je le défends et cet engagement je le porte depuis de nombreuses années avec constance et convictions et si vous me faites confiance, je serai une présidente accessible, exigeante et totalement engagée, une présidente qui agit qui assume et qui rassemble je serai l'élue de tous mais au-delà des mots je veux vous proposer un cap clair celui d'une agglomération utile, concrète qui agit pour accompagner ses communes qui soutien ses habitants et qui prépare l'avenir avec lucidité et détermination.*

*Un cap aussi pour faire de notre agglomération bi départementale une force et non une contrainte, une richesse dont nous devons nous saisir pleinement. Ce cap je vous propose de le porter ensemble avec exigence, avec responsabilité. Ensemble nous avons la possibilité d'ouvrir un nouvel horizon pour cette agglomération, un horizon fait de confiance retrouvée, d'initiative partagée et d'énergie collective, un horizon que nous construirons pas à pas, commune par commune au plus près de nos habitants, fidèle à ce que nous sommes et ambitieux pour ce que nous voulons devenir avec une seule boussole, l'avenir de notre territoire.*

*Je vous remercie. »*

*Applaudissement de l'assemblée.*

*Delphine COMTE déclare :*

*« Mesdames, Messieurs les élus(ues), Chers(ères) collègues, je me présente devant vous avec la conviction profonde que notre agglomération mérite une présidence à la fois expérimentée et tournée vers l'avenir.*

*Mon engagement pour ARCHE Agglo n'est pas récent, il s'inscrit dans une histoire commune, celle que nous écrivons ensemble depuis des années.*

Elue municipale à Colombier-le-Jeune depuis 2008, Maire depuis 2014, renouvelée en 2020 et en 2026, j'ai toujours placé l'écoute et l'action au cœur de mon engagement. Vice-présidente d'ARCHE Agglo depuis 2017, j'ai participé activement à la construction de notre intercommunalité, à la consolidation de ses fondations et à l'élaboration de projets qui font aujourd'hui notre fierté collective.

Ma candidature ne doit rien au hasard. J'ai d'ailleurs déjà échangé avec vous puisque j'ai rencontré la totalité des communes d'ARCHE Agglo. Je vous ai fait part de ma décision et expliqué mes motivations.

Je veux construire un exécutif équilibré, compétent et engagé : non cumul de mandat, équilibre territorial et démographique, compétence avérée et travail reconnu, tels seront les piliers de la réussite. Une équipe représentative, efficace et au service de l'intérêt général. Ma décision est le fruit d'une expérience de terrain, d'une réflexion murie et aussi d'une passion, celle de bâtir ensemble un territoire plus solidaire, plus dynamique, plus proche de ses habitants et plus proche de ses communes.

Je crois à une agglomération qui avance en équipe, qui innove sans oublier ses racines et qui place chaque jour l'intérêt communautaire au-dessus de tout. Si vous me faites confiance je m'engage à porter cette vision avec détermination et d'être à l'écoute de chacun d'entre vous et à faire d'ARCHE Agglo un modèle de coopération et de réussite partagée. Je souhaite échanger, partager, être à l'écoute et construire ensemble l'avenir de notre territoire.

Merci à vous. »

Applaudissement de l'assemblée.

## ADMINISTRATION GENERALE

### 2026-215 – Election du Président

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu l'article L5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le procès-verbal de l'élection du Président ci-annexé ;

Vu le résultat du scrutin ;

Premier tour de scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents, représentés + les pouvoirs : 70
- b. Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (a-b) : 70
- d. Nombre de votes blancs : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [c-d] : 69
- f. Majorité absolue : 35

NOM et PRENOM des CANDIDATS (Par Ordre alphabétique)	NOMBRE de SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BOURJAT Laëtitia	22	Vingt-deux

Le Conseil d'Agglomération,

- PROCLAME Mme Delphine COMTE, Présidente de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo et la déclare installée.

*Applaudissement de l'assemblée.*

*Delphine COMTE déclare :*

*« Chers collègues merci pour votre confiance merci pour cet honneur que vous me faites aujourd'hui en me confiant la présidence d'ARCHE Agglo. Ensemble, nous écrivons une nouvelle page pour notre territoire. Je mesure l'honneur qui m'est fait de vous représenter mais aussi la responsabilité qui nous incombe à tous car c'est bien ensemble que nous construirons l'avenir de notre territoire. Ces dernières semaines, j'ai eu le privilège d'échanger avec chacune des communes d'ARCHE Agglo. Ces rencontres riches et variées ont nourri une vision ambitieuse de notre agglomération. J'ai écouté vos attentes, vos idées, vos craintes aussi. Ces échanges ont renforcé ma conviction : ARCHE Agglo doit être un outil au service de toutes les communes, grandes ou petites, sans distinction de département ou de taille. Notre agglomération n'est pas seulement un espace administratif. C'est un territoire vivant, riche de ses paysages, de ses communes, de ses habitants, de ses entreprises et de ses agents.*

*C'est un espace où se joue chaque jour les défis majeurs : transition écologique, attractivité économique, cohésion sociale, mais aussi des opportunités uniques. Mes engagements pour ARCHE Agglo sont au service de tous.*

*En tant que Présidente, je m'engage à incarner cette unité. Je serai la présidente de tout le territoire sans distinction. Nous sommes un seul territoire. Je serai la présidente de toutes les communes. Une présidente de proximité et d'écoute. Les décisions seront transparentes et chaque élu pourra compter sur mon attention. Je m'engage à réaliser régulièrement des rencontres avec vous comme je vous l'ai expliqué chers collègues pour recueillir vos retours et ajuster nos actions. ARCHE Agglo n'est pas une tour d'ivoire, c'est un outil au service des communes. Chaque projet et chaque politique publique sera co construit avec vous.*

*Nous mettrons en place des instances de concertation renforcée pour que chaque Maire puisse s'exprimer et influencer les orientations de l'agglomération. Dans un contexte de contrainte budgétaire, chaque euro compte. Nous mutualiserons les moyens, éviterons les doublons et privilégierons les investissements qui profitent à l'ensemble de notre territoire. Notre objectif : faire plus et mieux avec les mêmes ressources. Nous devons construire des projets fédérateurs et créer du lien avec les communes et avec nos habitants que ce soit à travers des événements culturels, des infrastructures partagées ou des politiques de solidarité, nous ferons d'ARCHE Agglo un territoire où il fait bon vivre ensemble.*

*Je tiens à remercier les habitants de ma commune qui m'ont accordé leur confiance dès 2014. Merci également à mon conseil municipal présent aujourd'hui pour son soutien sans faille et également à ma famille et mes amis qui sont présents au quotidien mais surtout merci à vous collègues élus pour le travail et la réflexion que nous avons mené ensemble. C'est cette énergie collective qui nous permettra d'avancer. ARCHE Agglo est en marche. Avançons ensemble. Les échanges que nous avons eu ces dernières semaines ont confirmé une chose : notre agglomération a un potentiel immense. Nous avons des atouts, des compétences et une énergie collective. Il nous appartient maintenant de la mobiliser, de concrétiser cette vision et de faire d'ARCHE Agglo un territoire exemplaire, solidaire et innovant. Nous aurons forcément des idées différentes, le tout est de savoir échanger dans le respect de chacun.*

*Dans quelques instants, nous allons procéder au vote pour choisir les élus qui constitueront le futur exécutif. Je mets un point d'honneur à respecter les principes que je vous ai expliqué tels que le non cumul de mandat, la répartition démographique, l'équilibre territorial, le travail accompli, l'engagement et les compétences. Je considère que la diversité des sensibilités politiques permet d'enrichir le débat et les décisions, c'est une force. Ensemble nous pouvons écrire une belle histoire pour ARCHE Agglo.*

*Merci une nouvelle fois pour votre confiance. »*

*Applaudissement de l'assemblée.*

*Sous la présidence de Mme Delphine COMTE, élue Présidente, il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L.2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-2 du CGCT).*

*La présidente a indiqué qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, la communauté d'agglomération doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20 % de l'effectif total du conseil communautaire, le cas échéant arrondi à l'entier supérieur, soit 15 vice-présidents au maximum (la loi imposant une limite de 15 vice-présidents).*

*L'organe délibérant peut également prévoir que d'autres conseillers soient membres du bureau, en sus des vice-présidences, sans limitation de nombre.*

*Au vu de ces éléments, la Présidente propose au conseil communautaire de fixer à 13 le nombre de Vice-présidents et de fixer à 4 le nombre des autres membres du bureau.*

*La Présidente indique que ce nombre n'est pas figé et peut être évolutif au cours du mandat en fonction des besoins du territoire.*

---

## **2026-216 – Détermination du nombre de Vice-présidents et des autres membres du bureau**

---

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-10 ;

Considérant que le nombre de Vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze Vice-présidents ;

Considérant que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de Vice-présidents supérieurs à celui qui résulte de l'application des deuxièmes et troisièmes alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ;

Considérant que la présente assemblée est composée de soixante et onze (71) Conseillers communautaires ;

Sur proposition de la Présidente,

Le Conseil d'Agglomération à :

- 62 Voix pour
- 6 Voix contre
- 2 Abstentions

- FIXE à 13 le nombre de Vice-présidents.

- FIXE à 4 le nombre des autres membres du bureau.

*La Présidente indique qu'elle va proposer une candidature pour chaque poste et donnera à titre indicatif la délégation qu'elle envisage bien que rien ne soit figé.*

*La Présidente a ensuite invité les conseillers communautaires intéressés à se déclarer candidat pour le poste de 1<sup>er</sup> Vice-président(e). Elle indique qu'elle propose la candidature de M. Gérard ROBERTON et qu'elle envisage de lui confier les finances.*

<b>N°</b>	<b>NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)</b>
<b>1</b>	<b>ROBERTON Gérard</b>

*Gérard ROBERTON déclare :*

*« Mesdames, Messieurs, chers collègues,*

*À l'approche de ce vote, je souhaite m'adresser à vous avec simplicité et détermination.*

*J'ai 58 ans, je suis marié, père de trois enfants et grand-père de deux petits-enfants. Cet équilibre personnel nourrit mon engagement public, avec une conviction forte : agir concrètement pour améliorer le quotidien de nos habitants.*

*Sur le plan professionnel, je suis directeur adjoint d'une structure à délégation de service public pilotée par Valence Romans Agglo. J'y ai la responsabilité des finances, avec un budget de fonctionnement de 2,4 millions d'euros et une équipe de 36 collaborateurs. Cette expérience m'a permis de développer une solide culture de gestion, de rigueur budgétaire et de pilotage de projets au service de l'intérêt général.*

*Sur le plan local, je suis maire de Larnage depuis 2020. Après un premier mandat d'observation en tant que conseiller d'agglomération, j'ai aujourd'hui la volonté de m'investir davantage dans le fonctionnement et les orientations de notre intercommunalité.*

*C'est dans cet esprit que j'ai accepté de soutenir et d'accompagner Delphine Comte dans sa nouvelle mission. Je partage pleinement sa vision et son ambition pour notre territoire.*

*Ma candidature au poste de vice-président s'inscrit dans une démarche claire : mettre mes compétences, mon expérience et mon engagement au service de notre agglomération, dans un esprit de travail collectif, d'écoute et d'efficacité.*

*Je souhaite contribuer activement aux projets structurants, défendre les intérêts de nos communes, et participer à construire des réponses concrètes aux défis qui sont les nôtres.*

*Je vous propose un engagement sincère, pragmatique et tourné vers l'action. »*

*Applaudissement de l'assemblée.*

**Premier tour de scrutin :**

- a. Nombre de conseillers présents, représentés + les pouvoirs : 70
- b. Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (a-b) : 70
- d. Nombre de votes blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés [c-d] : 62
- f. Majorité absolue : 32

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ROBERTON Gérard	62	Soixante-deux

*M. Gérard ROBERTON. a été proclamé premier Vice-Président et a été immédiatement installé.*

*La Présidente a ensuite invité les conseillers communautaires intéressés à se déclarer candidat pour le poste de 2<sup>ème</sup> Vice-président. Elle propose la candidature de Laurent BARRUYER à qui elle envisage de confier le Développement économique.*

N°	NOM et PRENOM des CANDIDATS (Par ordre alphabétique)
1	BARRUYER Laurent

*M. Laurent BARRUYER déclare :*

*« Chers(ères) collègues,*

*Depuis le 15 mars dernier, les Tournonais et les Tournonaises m'ont élu Maire de Tournon-sur-Rhône qui est la Ville la plus importante de l'Agglo 1 habitant sur 5 habite Tournon. Certains auraient imaginé que je sois candidat à la Présidence, mais je ne l'ai pas souhaité, je l'avais d'ailleurs annoncé lors de la campagne électorale. Depuis 2017 Tournon a assumé cette responsabilité à travers son Maire Frédéric SAUSSET. Il me semble aujourd'hui sain, équilibré respectueux de notre territoire que cette fonction puisse évoluer et être portée par une autre commune quelle que soit sa taille.*

*Je suis très heureux que la Présidence soit assumée par une petite commune de l'Ardèche avec Delphine à Colombier le Jeune et que la 1<sup>ère</sup> Vice-présidence revienne à Gérard ROBERTON de Larnage. C'est aussi cela l'esprit communautaire le partage de la responsabilité et la reconnaissance de chacune des 41 communes.*

*Pour autant Tournon aura toute sa place dans l'exécutif de l'agglomération et nous tiendrons toute notre place et si vous m'accordez votre confiance pour cette vice-présidence en charge du développement économique, je m'engagerai pleinement, fort de mon parcours d' élu et de mon parcours professionnel car j'ai passé près de 40 ans au côté des entreprises et c'est un domaine que je connais bien quand j'étais à la Chambre des métiers ou secrétaire général de la CAPEB. Je mettrai cette expérience et ma motivation au service d'un projet de territoire équilibré et ambitieux au service de toutes les communes. Je vous remercie. »*

*Applaudissement de l'assemblée.*

*Premier tour de scrutin :*

- a. Nombre de conseillers présents, représentés + les pouvoirs : 70
- b. Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 1
- c. Nombre de votants (a-b) : 69
- d. Nombre de votes blancs : 11
- e. Nombre de suffrages exprimés [c-d] : 58
- f. Majorité absolue : 30

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BARRUYER Laurent	58	Cinquante-huit

M Laurent BARRUYER a été proclamé deuxième Vice-Président et a été immédiatement installé.

*La Présidente a ensuite invité les conseillers communautaires intéressés à se déclarer candidat pour le poste de 3<sup>ème</sup> Vice-président. Elle propose la candidature de Cyril LAURENT et envisage de lui confier les mobilités – déplacements*

N°	NOM et PRENOM des CANDIDATS (Par Ordre alphabétique)
1	LAURENT Cyril

*Cyril LAURENT déclare :*

*« Bonsoir à toutes et à tous, je n'ai pas préparé de discours mais je remercie Delphine de m'avoir proposé ce poste de 3<sup>ème</sup> Vice-président et cette délégation. Aujourd'hui, Tain l'Hermitage est la 2<sup>ème</sup> commune de l'Agglomération donc on a toute notre place et je pense m'investir au maximum car il y a beaucoup à faire pour cette jeune agglomération. »*

*Applaudissement de l'assemblée.*

*Premier tour de scrutin :*

- a. Nombre de conseillers présents, représentés + les pouvoirs : 70
- b. Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (a-b) : 70
- d. Nombre de votes blancs : 12
- e. Nombre de suffrages exprimés [c-d] : 58
- f. Majorité absolue : 30

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LAURENT Cyril	58	Cinquante-huit

M. Cyril LAURENT a été proclamé troisième Vice-Président et a été immédiatement installé.

*La Présidente a ensuite invité les conseillers communautaires intéressés à se déclarer candidat pour le poste de 4<sup>ème</sup> Vice-président. Elle propose la candidature de Mme Agnès PORTAL et envisage de lui confier les relations au territoire et le projet de territoire*

N°	NOM et PRENOM des CANDIDATS (Par Ordre alphabétique)
1	PORTAL Agnès

*Agnès PORTAL déclare :*

*« Bonsoir à tous chers collègues,*

*Je suis 1<sup>ère</sup> adjointe à St-Donat en charge des finances et de l'intercommunalité. Au cours de la campagne avec Georges MEYER, Maire de St-Donat, nous avons décidé de travailler en binôme pour répartir les tâches car il souhaite continuer à exercer son activité de médecin, et nous avons convenu qu'il était logique que je sois en charge d'un poste de Vice-présidente pour la commune de St-Donat qui est la 3<sup>ème</sup> commune en taille d'ARCHE Agglo.*

*Pendant la campagne, nous avons tenu à montrer l'importance d'ARCHE Agglo et nous n'avons pas fait simplement campagne pour l'élection municipale mais aussi en mettant en avant l'élection communautaire car nous pensons qu'une bonne partie de la population n'est pas toujours consciente de l'importance et du rôle que joue ARCHE Agglo et on s'est donné cette mission de le faire connaître un peu plus. Concernant mon parcours, je suis chef d'entreprise dans le domaine de la musique et je suis intéressée par différents champs. Par exemple dans la musique cela m'a permis un accès à des compétences au niveau du droit, de la communication, etc et je m'engage à travailler énormément pour cette communauté d'agglomération. Merci à vous tous.»*

*Applaudissement de l'assemblée.*

*Premier tour de scrutin :*

- a. Nombre de conseillers présents, représentés + les pouvoirs : 70
- b. Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (a-b) : 70
- d. Nombre de votes blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés [c-d] : 62
- f. Majorité absolue : 32

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PORTAL Agnès	62	Soixante-deux

Mme Agnès PORTAL a été proclamée quatrième Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

*La Présidente a ensuite invité les conseillers communautaires intéressés à se déclarer candidat pour le poste de 5<sup>ème</sup> Vice-président. Elle propose la candidature de Béatrice FOUR et envisage de lui confier le développement culturel.*

N°	NOM et PRENOM des CANDIDATS (Par Ordre alphabétique)
1	FOUR Béatrice

*Béatrice FOUR déclare :*

*« Mesdames et Messieurs, Chers(ères)collègues, bonsoir à tous,  
Je suis une élue engagée depuis 2012 en tant que Maire dans ma collectivité, puis au sein d'ARCHE Agglo en 2017 et 2020, Vice-présidente en charge de la culture.*

*Si j'avais à résumer ma candidature et ce que je suis, je dirais «engagement » c'est ce que j'ai fait pendant 6 ans et c'est ce que je ferai si je suis encore élue, auprès bien évidemment du territoire pour faire territoire. Engagée auprès des 41 communes, ce que j'ai pu démontrer en travaillant avec vous tous au cours de ces 6 ans et également auprès des habitants.*

*J'ai la ferme volonté et la ferme conviction que le travail avec les communes est important et je continuerai dans ce sens avec la délégation qui me sera accordée qui est un sujet qui me passionne et que j'ai porté très largement et que je continuerai à porter si je suis élue. »*

*Applaudissement de l'assemblée.*

*Premier tour de scrutin :*

- a. Nombre de conseillers présents, représentés + les pouvoirs : 70
- b. Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 2
- c. Nombre de votants (a-b) : 68
- d. Nombre de votes blancs : 12
- e. Nombre de suffrages exprimés [c-d)] : 56
- f. Majorité absolue : 29

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
FOUR Béatrice	56	Cinquante-six

Mme Béatrice FOUR a été proclamée cinquième Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

*La Présidente a ensuite invité les conseillers communautaires intéressés à se déclarer candidat pour le poste de 6<sup>ème</sup> Vice-président. Elle propose la candidature de Pascal CLAUDEL et envisage de lui confier l'eau et l'assainissement.*

N°	NOM et PRENOM des CANDIDATS (Par Ordre alphabétique)
1	CLAUDEL Pascal

*Pascal CLAUDEL déclare :*

*« Bonsoir à toutes et à tous,  
Je suis Maire de Gervans et Conseiller communautaire depuis 2014 et Vice-président depuis 2020 en charge de l'eau et l'assainissement. Pour moi ARCHE Agglo, c'est 41 communes et un magnifique outil au service des communes avec nos agents. Que ce soit pour ma commune ou ARCHE Agglo, j'aurai 3 priorités : proximité, efficacité et solidarité. Merci. »*

*Applaudissement de l'assemblée.*

*Premier tour de scrutin :*

- a. Nombre de conseillers présents, représentés + les pouvoirs : 70
- b. Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 1
- c. Nombre de votants (a-b) : 69
- d. Nombre de votes blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés [c-d] : 61
- f. Majorité absolue : 31

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CLAUDEL Pascal	61	Soixante et un

M. Pascal CLAUDEL a été proclamé sixième Vice-Président et a été immédiatement installé.

*La Présidente a ensuite invité les conseillers communautaires intéressés à se déclarer candidat pour le poste de 7<sup>ème</sup> Vice-président. Elle propose la candidature de Mme Stéphanie NOUGUIER, Maire de Charmes-sur-l'Herbasse et elle envisage de lui confier l'environnement.*

N°	NOM et PRENOM des CANDIDATS (Par Ordre alphabétique)
1	NOUGUIER Stéphanie

Stéphanie NOUGUIER déclare :

« Bonsoir à tous,

Je vais commencer par féliciter notre nouvelle Présidente et tous nos collègues précédemment élus(ues).

Je suis maman de 2 enfants et enseignante dans le secondaire. Je suis engagée dans ma commune depuis 2014 comme conseillère municipale, depuis 2020 en tant que Maire et renouvelé le 15 mars pour un 2<sup>ème</sup> mandat. Je suis également depuis 2020 Vice-présidente ARCHE Agglo en charge de l'environnement, transition écologique et énergétique, agriculture accompagnée de Pascal BALAY qui a été formidable.

Aujourd'hui, je suis de nouveau candidate et je remercie Delphine COMTE de m'avoir fait cette proposition pour poursuivre les projets, avoir de nouvelles intentions pour les 41 communes. ARCHE Agglo est un outil formidable qui permet de lancer plein d'opportunités notamment sur l'environnement et toutes les transitions qui nous attendent même celles auxquelles on a pas encore pensé et je m'engage à m'investir pleinement dans cette direction et je remercie tous ceux qui m'accorderont leur confiance. Merci à vous. »

Applaudissement de l'assemblée.

Premier tour de scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents, représentés + les pouvoirs : 70
- b. Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 1
- c. Nombre de votants (a-b) : 69
- d. Nombre de votes blancs : 11
- e. Nombre de suffrages exprimés [c-d] : 58
- f. Majorité absolue : 30

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
NOUGUIER Stéphanie	58	Cinquante-huit

Mme Stéphanie NOUGUIER a été proclamée septième Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

La Présidente a ensuite invité les conseillers communautaires intéressés à se déclarer candidat pour le poste de 8<sup>ème</sup> Vice-président. Elle propose la candidature de Jean-Paul VALLES, adjoint sur la commune de St-Jean-de-Muzols et envisage de lui confier les rivières et la GEMAPI

N°	NOM et PRENOM des CANDIDATS (Par Ordre alphabétique)
1	VALLES Jean-Paul

Jean-Paul VALLES déclare :

« Bonsoir à tous,

J'ai 72 ans, je suis retraité après une carrière de 25 ans chez EDF et 12 ans à la CNR dans le domaine hydraulique. C'est à ce titre que l'on m'a confié en 2020 la responsabilité de la GEMAPI et des rivières. Une tâche qui s'est avérée lourde car il y a énormément de travail. Beaucoup de choses ont été faites, beaucoup de démarches ont été lancées, des travaux, des études et il reste encore beaucoup de travail.

*Je vous propose si vous me faites confiance, d'élaborer une stratégie globale pour la gestion de la ressource en eau sur le territoire ce qui nous permettra d'articuler les 2 plans de gestion territoriaux de ressource en eau de la Drôme des Collines qui est menée avec Valence Romans Agglo et le PTGE de la Vallée du Doux qui est menée avec la CC Rhône Crussol, le Pays de Lamastre et Val Eyrieux.*

*Cette stratégie permettra de rendre tout cela cohérent et on s'appuiera sur le projet d'actions de prévention des inondations qui vient d'être déposé et qui sera instruit courant 2026 pour le signer dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2027. On négociera avec l'Agence de l'eau en 2026 et 2027 pour démarrer en 2028 car il faut sécuriser les financements sur des investissements qui sont importants. Si vous me faites confiance je m'engage à mener toutes ces démarches à terme et de tracer les grandes orientations de l'aménagement de notre territoire sur une ou deux prochaines décennies. Je vous remercie de votre attention. »*

*Applaudissement de l'assemblée.*

*Premier tour de scrutin :*

- a. Nombre de conseillers présents, représentés + les pouvoirs : 70
- b. Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (a-b) : 70
- d. Nombre de votes blancs : 15
- e. Nombre de suffrages exprimés [c-d] : 55
- f. Majorité absolue : 28

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VALLES Jean-Paul	55	Cinquante-cinq

M. Jean-Paul VALLES a été proclamé huitième Vice-Président et a été immédiatement installé.

*La Présidente a ensuite invité les conseillers communautaires intéressés à se déclarer candidat pour le poste de 9<sup>ème</sup> Vice-président. Elle propose la candidature de Pascal BALAY, Maire de Sécheras à qui elle envisage de confier l'agriculture.*

N°	NOM et PRENOM des CANDIDATS (Par Ordre alphabétique)
1	BALAY Pascal

*Pascal BALAY déclare :*

*« Bonsoir à toutes et à tous,  
J'ai 62 ans bientôt, papa de 2 enfants, grand-père de 2 petites filles et bientôt d'un 3<sup>ème</sup>.*

*J'ai été agriculteur pendant 43 ans. J'ai pris ma retraite le 1<sup>er</sup> août dernier. J'ai toujours été agriculteur, j'adore mon métier, on est agriculteur de père en fils depuis plusieurs générations.  
J'ai réussi à transmettre mon exploitation au 1<sup>er</sup> août à un jeune homme de 23 ans.*

*Je remercie Stéphanie pour son mot sympathique tout à l'heure. J'ai eu plaisir à travailler avec elle sous sa tutelle au service de l'environnement et de l'agriculture. Je suis très content que l'agriculture ait une place plus importante à l'Agglo, car il y a une agriculture très diversifiée et encore une fois j'adore ce métier et*

*j'aimerais que l'on en vive beaucoup mieux.*

*Je suis pour une agriculture nourricière mais il faudrait qu'elle nourrisse aussi le paysan. Pour ce mandat, j'essaierai de faire augmenter le budget en faveur de l'agriculture, pour que cette Vice-présidence soit digne de ce nom et je mettrai toute mon énergie à ce poste. Merci. »*

**Premier tour de scrutin :**

- a. Nombre de conseillers présents, représentés + les pouvoirs : 70
- b. Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 2
- c. Nombre de votants (a-b) : 68
- d. Nombre de votes blancs : 14
- e. Nombre de suffrages exprimés [c-d]) : 54
- f. Majorité absolue : 28

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BALAY Pascal	54	Cinquante-quatre

M Pascal BALAY a été proclamé neuvième Vice-Président et a été immédiatement installé.

*La Présidente a ensuite invité les conseillers communautaires intéressés à se déclarer candidat pour le poste de 10<sup>ème</sup> Vice-président. Elle propose la candidature de Bruno SENECLAUZE, Maire de Beaumont-Monteux à qui elle envisage de confier la stratégie foncière.*

N°	NOM et PRENOM des CANDIDATS (Par Ordre alphabétique)
1	SENECLAUZE Bruno

*Bruno SENECLAUZE déclare :*

*« Bonsoir à tous, chers(ères) collègues, Mesdames et Messieurs,*

*J'ai 64 ans, j'ai 3 enfants, 2 petits enfants et un arrière petit-enfant.*

*Je suis Maire de Beaumont-Monteux et conseiller communautaire depuis 2014. Je suis retraité de la fonction publique et en parallèle j'étais sapeur pompier volontaire pendant plus de 30 ans.*

*Aujourd'hui, dégagé de toutes ses obligations, je souhaite m'investir pour le territoire et surtout pour le citoyen. Merci. »*

**Premier tour de scrutin :**

- a. Nombre de conseillers présents, représentés + les pouvoirs : 70
- b. Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (a-b) : 70
- d. Nombre de votes blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés [c-d]) : 62
- f. Majorité absolue : 32

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
SENECLAUZE Bruno	62	Soixante-deux

M Bruno SENECLAUZE a été proclamé dixième Vice-Président et a été immédiatement installé.

*La Présidente a ensuite invité les conseillers communautaires intéressés à se déclarer candidat pour le poste de 11<sup>ème</sup> Vice-président. Elle propose la candidature de Jean-Luc REYNAUD, Maire de St-Félicien à qui elle envisage de confier la dynamisation des centres bourgs et village.*

N°	NOM et PRENOM des CANDIDATS (Par Ordre alphabétique)
1	REYNAUD Jean-Luc

*Jean-Luc REYNAUD déclare :*

*«Mesdames, Messieurs, Chers(ères) collègues,  
J'ai 50 ans et Maire nouvellement élu de St-Félicien. Avant cela, j'ai fait 3 mandats en tant que conseiller municipal. Professionnellement, j'ai repris l'entreprise familiale de menuiserie en 1999 et je suis également gérant de l'entreprise de pompes funèbres du plateau depuis 2004. J'ai été également pendant de nombreuses années le Président de l'Union économique du Pays de St-Félicien et défendu les intérêts des entreprises, commerçants et artisans du territoire. Si vous me faites confiance, je pourrai m'engager pleinement dans ce mandat. Mon souhait est que les 41 communes trouvent leur place au sein d'ARCHE Agglo, mettre en place une véritable politique de proximité et travailler pour l'intérêt général. Merci pour votre attention. »*

*Applaudissement de l'assemblée.*

*Premier tour de scrutin :*

- a. Nombre de conseillers présents, représentés + les pouvoirs : 70
- b. Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (a-b) : 70
- d. Nombre de votes blancs : 11
- e. Nombre de suffrages exprimés [c-d] : 59
- f. Majorité absolue : 30

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
REYNAUD Jean-Luc	59	Cinquante-neuf

M. Jean-Luc REYNAUD a été proclamé onzième Vice-Président et a été immédiatement installé.

La Présidente a ensuite invité les conseillers communautaires intéressés à se déclarer candidat pour le poste de 12<sup>ème</sup> Vice-président. Elle propose la candidature de Bruno FAURE, élu de Tournon-sur-Rhône et envisage de lui confier le tourisme et le sport nature. Laëtitia BOURJAT propose également sa candidature.

N°	NOM et PRENOM des CANDIDATS (Par Ordre alphabétique)
1	BOURJAT Laëtitia
2	FAURE Bruno

Laëtitia BOURJAT déclare :

« Je souhaite un tourisme qui bénéficie à tous les territoires, aux grandes communes comme aux villages ruraux. Nous avons divers atouts à valoriser et je souhaite aussi un tourisme qui prône l'attractivité de notre ruralité, un tourisme de proximité en lien avec les problématiques de terrain mais aussi en lien avec les élus locaux et les acteurs du développement touristique.

Je suis prête à m'investir pleinement pour la mise en œuvre d'une stratégie touristique dynamique au service des 41 communes. Je vous remercie. »

Applaudissement de l'assemblée.

Bruno FAURE déclare :

« Mes chers(ères) collègues, bonjour à toutes et à tous,

Elu communautaire depuis 3 mandats, j'ai toujours été convaincu que le tourisme était un vecteur de développement économique très important pour notre territoire. Après avoir participé activement en 2013 à la création de l'office du tourisme de la SPL Hermitage Tournonais à l'époque qui est devenu depuis l'office de tourisme Ardèche Hermitage. J'ai eu la chance de le présider bénévolement et il m'est apparu naturel de candidater à ce poste.

Le tourisme fonctionne sur 2 jambes, le service tourisme de l'agglomération et l'office du tourisme Ardèche Hermitage. C'est une précieuse collaboration qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années et elle doit se poursuivre pour promouvoir la destination, les produits locaux. Je pense bien sûr à l'oenotourisme et aux vins de nos appellations, aux fruits mais aussi aux fromages en particulier le Caillé doux cher au Pays de St-Félicien.

Il faut développer aussi nos infrastructures à commencer par le projet de Champos, la voie verte et s'appuyer enfin sur la Viarhona pour renforcer l'image sport nature notamment sur les ailes de territoire.

Enfin, il faut soutenir tous nos professionnels du tourisme. Ceci doit nous conduire comme cela s'est produit ces dernières années, à augmenter le produit de la taxe de séjour pour financer les investissements futurs.

J'ai coutume de dire que nous n'avons pas de Tour Eiffel ni de Pont d'Arc mais de multiples pépites qu'il faut amalgamer pour trouver des synergies entre nos 3 bassins de vie.

Je profite de l'instant pour vous annoncer que 2026 marque le 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'office de tourisme. Et pour conclure, je n'ai pas souhaité prendre de responsabilité à Tournon pour m'investir pleinement à cette tâche si vous me faites confiance. En tous les cas, comptez sur mon investissement et sachez que je ne serai pas un touriste en Ardèche Hermitage. »

Applaudissement de l'assemblée.

Premier tour de scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents, représentés + les pouvoirs : 70
- b. Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 2
- c. Nombre de votants (a-b) : 68
- d. Nombre de votes blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés [c-d]) : 62
- f. Majorité absolue : 32

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BOURJAT Laëtitia	22	Vingt-deux
FAURE Bruno	40	Quarante

M Bruno FAURE a été proclamé douzième Vice-Président et a été immédiatement installé.

*La Présidente a ensuite invité les conseillers communautaires intéressés à se déclarer candidat pour le poste de 13<sup>ème</sup> Vice-président. Elle propose la candidature de Xavier TRAVERSE, adjoint à la commune de Glun et envisage de lui confier la politique Seniors et santé.*

N°	NOM et PRENOM des CANDIDATS (Par Ordre alphabétique)
1	TRAVERSE Xavier

Xavier TRAVERSE déclare :

*« Bonsoir à toutes et à tous,*

*J'ai 56 ans, je suis marié et père de 2 enfants. Je suis responsable qualité chez Framatome et élu 1<sup>er</sup> adjoint sur la commune de Glun. J'entame mon 2<sup>ème</sup> mandat.*

*Lors du 1<sup>er</sup> mandat j'ai participé à beaucoup de commissions, notamment le tourisme et la culture.*

*Je sollicite votre soutien pour intégrer le bureau de notre agglomération sur le périmètre que la Présidente a défini et qui fait écho à ma sensibilité.*

*Je mettrai tout en œuvre pour être au côté des 41 communes et des partenaires sur ces sujets et je vous invite à me confier cette mission par votre vote. Merci pour votre écoute. »*

Applaudissement de l'assemblée.

Premier tour de scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents, représentés + les pouvoirs : 70
- b. Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 2
- c. Nombre de votants (a-b) : 68
- d. Nombre de votes blancs : 9
- e. Nombre de suffrages exprimés [c-d]) : 59
- f. Majorité absolue : 30

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
TRAVERSE Xavier	59	Cinquante-neuf

M Xavier TRAVERSE a été proclamé treizième Vice-Président et a été immédiatement installé.

#### ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Conformément à l'article L. 5211-10 du CGCT, le bureau d'un EPCI est composé :

- du président de l'EPCI,
- d'un ou plusieurs vice-présidents,
- et éventuellement d'autres membres.

*La Présidente a ensuite invité les conseillers communautaires intéressés à se déclarer candidat pour le poste de membre du bureau. Elle propose la candidature de Céline DEBHANE, adjointe à Tain l'Hermitage et envisage de lui confier la Petite enfance.*

N°	NOM et PRENOM des CANDIDATS (Par Ordre alphabétique)
1	DEBHANE Céline

*Céline DEBHANE déclare :*

*« Bonsoir à tous,*

*Je suis nouvelle élue depuis le 15 mars au côté de Cyril LAURENT à Tain l'Hermitage. Je suis une maman de 3 enfants et j'ai 42 ans. Je suis professionnellement Chef d'établissement d'un centre scolaire au Péage de Roussillon. L'enfance me connaît bien car j'y œuvre depuis 2002 et même avant pour de petits boulots comme d'autres ont pu le faire également. Delphine COMTE parlait dans son mot de candidature d'avenir et comment ne pas penser aux enfants pour parler d'avenir. Je me présente pour cette délégation. Merci. »*

*Applaudissement de l'assemblée.*

*Premier tour de scrutin :*

- |   |    |
|---|----|
| a. Nombre de conseillers présents, représentés + les pouvoirs : | 70 |
| b. Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote :        | 0  |
| c. Nombre de votants (a-b) :                                    | 70 |
| d. Nombre de votes blancs :                                     | 7  |
| e. Nombre de suffrages exprimés [c-d] :                         | 63 |
| f. Majorité absolue :   | 32 |

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DEBHANE Céline	63	Soixante-trois

Mme Céline DEBHANE a été proclamée membre du bureau et a été immédiatement installée.

*La Présidente a ensuite invité les conseillers communautaires intéressés à se déclarer candidat pour le poste de membre du bureau. Elle propose la candidature d'Olivier VALETTE, Maire de La Roche de Glun à qui elle envisage de confier la jeunesse et le numérique.*

N°	NOM et PRENOM des CANDIDATS (Par Ordre alphabétique)
1	VALETTE Olivier

Olivier VALETTE déclare :

*« Bonsoir à toutes et à tous,*

*Je suis Maire de La Roche de Glun depuis peu, je suis marié, j'ai 52 ans et je suis père de 3 enfants.*

*Dans le cadre privé je suis musicien amateur, je fais également du triathlon et entraîneur de Taekwondo à Tournon. Je couvre la jeunesse et le numérique car je suis ingénieur dans l'aéronautique à temps partiel. Je remercie Delphine de proposer ma candidature pour un poste de conseiller délégué.*

*Lors de mon mandat précédent, j'ai été Maire adjoint en charge de l'urbanisme et tous les samedis matins je recevais les habitants pour répondre à leurs problématiques. Cela m'a vraiment plu d'être à l'écoute et d'essayer d'apporter des solutions concrètes. Aujourd'hui, je souhaite m'inscrire dans cette continuité à l'échelle intercommunale, en étant un relai sérieux, constructif et utile à la fois pour notre commune mais surtout pour le territoire. Appréhender les problématiques de l'Agglo, comprendre apporter des solutions et communiquer pour que les habitants sachent ce que fait l'Agglo. Merci pour votre écoute. »*

Premier tour de scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents, représentés + les pouvoirs : 70
- b. Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (a-b) : 70
- d. Nombre de votes blancs : 11
- e. Nombre de suffrages exprimés [c-d)] : 59
- f. Majorité absolue : 30

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VALETTE Olivier	59	Cinquante-neuf

M. Olivier VALETTE a été proclamé membre du bureau et a été immédiatement installé.

La Présidente a ensuite invité les conseillers communautaires intéressés à se déclarer candidat pour le

poste de membre du bureau. Elle propose la candidature de M. Michel GAY, Maire d'Arlebosc à qui elle envisage de confier les Espaces Naturels Sensibles.

N°	NOM et PRENOM des CANDIDATS (Par Ordre alphabétique)
1	GAY Michel

M. Michel GAY déclare :

*« Bonsoir à tous chers(ères) collègues,*

*Je suis Maire depuis 2000 et je suis agriculteur retraité, papa de 3 filles et j'ai 5 petits-enfants. J'ai été engagé tout au long de ma carrière dans différentes OPA agricoles et si je suis élu, j'essaierai d'apporter toutes mes compétences dans le domaine qui m'est proposé. Merci à tous. »*

Premier tour de scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents, représentés + les pouvoirs : 70
- b. Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (a-b) : 70
- d. Nombre de votes blancs : 14
- e. Nombre de suffrages exprimés [c-d)] : 56
- f. Majorité absolue : 29

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GAY Michel	56	Cinquante-six

M. Michel GAY a été proclamé membre du bureau et a été immédiatement installé.

*La Présidente a ensuite invité les conseillers communautaires intéressés à se déclarer candidat pour le poste de membre du bureau. Elle propose la candidature de M. Gilles FLORENT, Maire de Marsaz, à qui elle envisage de confier les ordures ménagères.*

*M. Pierre GUICHARD propose sa candidature.*

N°	NOM et PRENOM des CANDIDATS (Par Ordre alphabétique)
1	FLORENT Gilles
2	GUICHARD Pierre

Gilles FLORENT déclare :

*« Je suis Maire de Marsaz depuis 2020 et élu depuis 2009 et je remercie Delphine de me faire confiance pour ce poste. J'ai déjà œuvré dans ce domaine au sein de la Communauté de Communes du pays de l'Herbasse à St-Donat. Merci »*

*Applaudissement de l'assemblée.*

Pierre GUICHARD déclare :

« Bonsoir à toutes et à tous cher(ères) collègues,

Je tiens à saluer et remercier pour l'engagement que vous portez pour vos communes et notre agglomération. Si je me présente à vous pour ce dernier poste de Conseiller délégué ARCHE Agglo, ce n'est bien sûr pas contre mon collègue également candidat mais pour aussi apporter cette diversité à laquelle appelait évidemment notre nouvelle Présidente Delphine COMTE, que je félicite pour sa victoire.

Cette diversité, en parité on peut mieux faire mais je pense que Delphine a essayé de faire le mieux possible et la-dessus on ne peut pas nier les profils des conseillers délégués, mais aussi représentativité en terme de sensibilité politique qu'évoquait Delphine et en terme de génération puisque j'ai l'honneur d'être le benjamin de cette assemblée. Je pense pouvoir apporter un certain regard dans l'exécutif communautaire que ce soit sur le sujet proposé par Delphine sur cette délégation ou pour un autre.

Je vous propose ma candidature dans ce cadre là. Je vous remercie pour la confiance que vous me témoignerez. Merci à vous. »

Premier tour de scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents, représentés + les pouvoirs : 70
- b. Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (a-b) : 70
- d. Nombre de votes blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés [c-d] : 66
- f. Majorité absolue : 34

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
FLORENT Gilles	51	Cinquante et un
GUICHARD Pierre	15	Quinze

M. Gilles FLORENT a été proclamé membre du bureau et a été immédiatement installé.

---

## 2026-217 – Election des Vice-présidents et des autres membres du bureau

---

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu les articles L5211-2 et L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2026-216 fixant le nombre de Vice-présidents à 13 et le nombre de membres du bureau à 4 ;

Vu le procès-verbal de l'élection du Président, des Vice-présidents et des autres membres du bureau ci-annexé ;

Vu le résultat du scrutin ;

Le Conseil d'Agglomération,

- PROCLAME M. Gérard ROBERTON, 1<sup>er</sup> Vice-Président et le déclare installé.
- PROCLAME M. Laurent BARRUYER, 2<sup>ème</sup> Vice-Président et l déclare installé.
- PROCLAME M. Cyril LAURENT, 3<sup>ème</sup> Vice-Président et le déclare installé.
- PROCLAME Mme Agnès PORTAL, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente et la déclare installée.
- PROCLAME Mme Béatrice FOUR, 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente et la déclare installée.
- PROCLAME M. Pascal CLAUDEL, 6<sup>ème</sup> Vice-Président et le déclare installé.
- PROCLAME Mme Stéphanie NOUGUIER, 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente et la déclare installée.
- PROCLAME M. Jean-Paul VALLES, 8<sup>ème</sup> Vice-Président et le déclare installé.
- PROCLAME M. Pascal BALAY, 9<sup>ème</sup> Vice-Président et le déclare installé.
- PROCLAME M. Bruno SENECLAUZE, 10<sup>ème</sup> Vice-Président et le déclare installé.
- PROCLAME M. Jean-Luc REYNAUD, 11<sup>ème</sup> Vice-Président et le déclare installé.
- PROCLAME M. Bruno FAURE, 12<sup>ème</sup> Vice-Président et le déclare installé.
- PROCLAME M. Xavier TRAVERSE, 13<sup>ème</sup> Vice-Président et le déclare installé.
- PROCLAME Mme Céline DEBHANE, membre du bureau et la déclare installée.
- PROCLAME M. Olivier VALETTE, membre du bureau et le déclare installé.
- PROCLAME M. Michel GAY, membre du bureau et le déclare installé.
- PROCLAME M. Gilles FLORENT, membre du bureau et le déclare installé.

---

## **LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL**

---

La Présidente donne lecture de la Charte de l'élu local. Un exemplaire est également distribué à l'ensemble des conseillers communautaires.

En application de l'article L1111-12 du Code général des collectivités territoriale, les élus locaux sont les membres des conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales, dans les conditions prévues par la loi, ainsi que les élus des arrondissements de la Ville de Paris et des communes de Lyon et Marseille.

Tout mandat local se distingue d'une activité professionnelle et s'exerce dans des conditions qui lui sont propres.

Il se traduit par des droits et des devoirs prévus aux articles L. 1111-13 et L. 1111-14. Ces dispositions constituent la charte de l'élu local.

« 1. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local s'engage à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité ainsi que les lois et les symboles de la République.

2. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. Dans ce cadre, il poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

3. L' élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l' élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4. L' élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions.

5. Dans l'exercice de ses fonctions, l' élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel.

6. L' élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances dans lesquelles il a été désigné.

7. Issu du suffrage universel, l' élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

8. L' élu local déclare, dans un registre tenu par la collectivité territoriale, les dons, avantages et invitations d'une valeur qu'il estime supérieure à 150 euros dont il a bénéficié en raison de son mandat. Ne sont pas soumis à cette obligation déclarative les cadeaux d'usage et les déplacements effectués à l'invitation des autorités publiques françaises ou dans le cadre d'un autre mandat électif.

9. Les élus locaux peuvent bénéficier du versement d'une indemnité pour l'exercice effectif de leurs fonctions électives et de la prise en charge des frais exposés dans ce cadre, dans les conditions prévues par la loi.

10. Les élus locaux sont affiliés, pour l'exercice de leur mandat, au régime général de la sécurité sociale dans les conditions définies à l'article L. 382-31 du code de la sécurité sociale et à des régimes spéciaux définis par le présent code.

11. Les élus locaux bénéficient, à l'occasion de leurs fonctions, d'une protection organisée par la collectivité territoriale, conformément aux règles fixées par le code pénal, les lois spéciales et le présent code.

12. Le droit à la formation est reconnu aux élus locaux. Il s'exerce dans les conditions fixées par le présent code.

13. Toute personne titulaire d'un mandat local bénéficie, dans des conditions prévues par la loi, de garanties accordées dans l'exercice du mandat et à son issue et permettant notamment de concilier celui-ci avec une activité professionnelle ou la poursuite d'études supérieures.

14. Tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes mentionnés à l'article L. 1111-13.

Un décret en Conseil d'Etat détermine les modalités et les critères de désignation des référents déontologues ».

*La Présidente déclare :*

*« Nous arrivons au terme de ce Conseil communautaire et je vous remercie une nouvelle fois pour ce bel exercice démocratique que sont les élections. Je remercie également les services pour la préparation de ce conseil d'agglomération et également tous les agents pour leur présence ce soir. Ils sont nombreux et cela montre l'intérêt qu'ils ont pour ARCHE Agglo.*

*Avant de cloturer cette séance, je tiens à exprimer ma gratitude à chacun des élus que j'ai eu la chance de croiser depuis ma toute première élection, certains sont parmi nous aujourd'hui merci pour votre présence et surtout pour votre engagement.*

*Un merci plus particulier à Frédéric SAUSSET qui quitte ses fonctions et prend une retraite bien méritée. Travailler à ses côtés a été une expérience particulièrement enrichissante tant sur le plan humain que politique. Nos échanges ont nourri nos réflexions et m'a permis d'affiner ma vision de notre territoire. Une collaboration dont je garderai un excellent souvenir.*

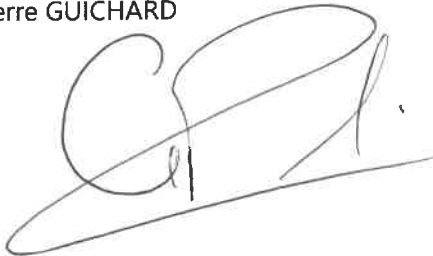
*Merci à vous tous, je vous souhaite une belle soirée et on se retrouve autour du verre de l'amitié. »*

*La Présidente indique que le prochain Conseil communautaire aura lieu le 22 avril à 18h30 à St-Jean-de-Muzols et le bureau exécutif aura lieu à Mauves le 13 avril à 14h00.*

La Présidente constatant que l'ordre du jour est épuisé et que l'ensemble des sujets a été traité, la séance est levée à 21h00.

Le Secrétaire de séance

Pierre GUICHARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Guichard', written over a horizontal line.

La Présidente,

Delphine COMTE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Delphine Comte', written over a horizontal line.